

Appel à projets 2020

Portée par la ComUE Université Paris Lumières, l’École Universitaire de Recherche (EUR) ArTeC a pour fonction de promouvoir et d’articuler des projets de recherche et des dispositifs de formation relatifs aux domaines des arts, des technologies, du numérique, des médiations humaines et de la création.

3 axes scientifiques majeurs :

*La création comme activité de recherche*   
*Les nouveaux modes d’écritures et de publication*  
*Les technologies et les médiations humaines*

Privilégiant l'interdisciplinarité et la formation par la recherche,  ces trois grands axes pourront traverser  12 champs de recherche et d’expérimentation :

* Expositions et performances comme outils et dispositifs de médiation
* Les œuvres comme publication scientifique
* Nouvelles formes d’écriture, nouveaux langages et culture du code
* L’héritage de la cybernétique, l’éthique du futur et l’âge du post-numérique
* Approches artistiques de la critique sociale, de l’éthique et de l’écologie
* Préservation et conservation à l’ère numérique
* Approches créatives de la traduction
* Activité créative et cognition
* La médiation par la robotique et l’intelligence artificielle
* Les nouveaux dispositifs éducatifs et scientifiques
* Art et genre
* Sciences de l’ingénierie et création. Arts, sciences, technologies

*L'appel à projets ArTeC est ouvert à l'ensemble des partenaires associés de la ComUE Paris Lumières.*

Les réponses à cet appel à projets doivent répondre aux conditions cumulatives suivantes:

* s'insérer dans au moins un des trois axes scientifiques majeurs d’ARTEC et interagir avec un des douze champs de recherche et d’expérimentation
* engager au moins deux partenaires d'ArTeC.
* développer un volet de formation par la recherche en relation avec le sujet du projet (sous la forme d'un atelier-laboratoire, d'un séminaire de master et/ou doctorat, etc.).

Les ateliers et séminaires pourront s'intégrer dans l'offre des cursus de l'EUR d'une part, et des masters et doctorats des institutions du consortium d'autre part. Ce module aura une équivalence exprimée en ECTS, intégrable dans un dispositif de type APOGEE. Méthodologie en oeuvre au sein du module: recherche-action, recherche-création, recherche-développement. Le budget de ce module pourra se monter jusqu’à 5 000 euros et sera compris dans la somme totale demandée pour le projet de recherche.

* Le renouvellement ne pourra pas dépasser les deux ans.

**Petit format :**

* budget maximum : 10 000 euros maximum €
* Projet sur un an
* il n’y a pas d’exigence de module de formation

**Grand format** :

* budget maximum : 35 000 € (25 000 € s’il n’y a pas de dépenses en personnel)
* il convient de préciser si le projet est présenté sur une, deux ou trois années

=> les projets ayant bénéficié d’une première année en 2018/2019 peuvent faire l’objet d’une demande de renouvellement pour 1 ou 2 années à venir, sous réserve que soit produit un rapport d’étape pour la première année. Ce renouvellement fera l’objet d’un nouvel examen du dossier.

=> si vous avez bénéficié d’un projet grand format pendant 3 ans, il est demandé une année de césure avant de déposer un nouveau projet.

Les dossiers sont à déposer sur la plateforme sciencesconf. org <https://artecaap2020.sciencescall.org> avant le 1 octobre 2020 à minuit (00:00) heure de Paris.

La direction d’ArTeC sera **à** disposition des porteur.e.s des projets pour répondre à leurs questions de tout ordre le jeudi 12 septembre de 14h à 17 h à la MSH Paris Nord.

Contacts:

[eur-artec@u-plum.fr](mailto:eur-artec@u-plum.fr)

# Informations générales

*La procédure de participation à l’appel à projets ArTeC 2019 se fait obligatoirement en ligne. Aucun dossier ne pourra être déposé sous un autre format.*

Titre du projet :

Institution du porteur de projet :  
*Il faut être rattaché à l’une de ces institutions partenaires pour pouvoir déposer un dossier.*

* Université Paris Lumières (UPL)
* Université Paris 8 (UP8)
* Université Paris-Nanterre (UPN)
* Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
* Centre Pompidou-Metz
* Ecole nationale supérieure Louis-Lumière (ENS-Louis-Lumière)
* Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs (ENSAD)
* Centre national de danse contemporaine – Angers (CNDC-Angers)
* Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique (CNSAD)
* Réunion des musées nationaux - Grand Palais (RMN-Grand Palais)
* Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP)
* Campus Condorcet Paris-Aubervilliers
* Bibliothèque nationale de France (BNF)
* Archives nationales

*Pour les universités, merci de sélectionner votre équipe d’accueil parmi la liste des équipes affilées à ArTeC.*

*Si votre équipe d’accueil ne figure pas dans cette liste, merci de sélectionner dans le menu précédent « ComUE Paris Lumière »*

Liste des Unités de recherches associées :

* EA 4414 Histoire des arts et des représentations, HAR (Paris Nanterre)
* EA 4010 Arts des images & art contemporain, AIAC (Paris 8)
* EA 1572 Esthétique, musicologie et création musicale, musidanse (Paris 8)
* EA 1573 Scènes du monde, création, savoirs critiques (Paris 8)
* EA 4008 Laboratoire d'études et de recherche sur les logiques contemporaines de la philosophie, LLCP (Paris 8)
* EA 349 Paragraphe (Paris 8)
* EA 4004 Cognition humaine et Artificielle, CHART-THIM (Paris 8)
* UMR 7023 Structures formelles du langage, SFL (Cnrs, Paris 8)
* UMR 7217 Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris, CRESPPA (CNRS, Paris 8, Paris-Nanterre)
* UMR 8238 Laboratoire d’études de genre et de sexualité, LEGS CRESPPA (CNRS, Paris 8, Paris-Nanterre)
* EA 4385 Laboratoire d’études romanes, LER (Paris 8)
* EA 1569 Transferts critiques et dynamique des savoirs, TransCrit (Paris 8)
* EA 7322 Littérature et histoires, esthétique, LHE (Paris 8)
* EA 4386 Laboratoire parisien de psychologie sociale, LAPPS (Paris 8, Paris Nanterre)
* EA 2302 Esthétique, sciences et technologies du cinéma et de l’audiovisuel (Paris 8)
* EA 3388 Centre d'études sur les Médias, les Technologies et l'Internationalisation, CEMTI (Paris 8)
* EA 7339 Dispositifs d’information et de communication à l’ère numérique- Paris Ile de France, Dicen-Idf (Paris-Nanterre, cnam, UPEM)
* EA 373 Institut de recherches philosophiques, IRePh (Paris-Nanterre)
* EA 4416 Laboratoire Energétique Mécanique Electromagnétisme, LEME (Paris-Nanterre)

# Coordonnées du porteur de projet

Courrier électronique :

Téléphone :

Adresse administrative :

Code postal :

Ville :

Pays :

Statut :

PR

MCF

Chercheur

Doctorant

Conservateur

Autre, précisez :

CV du porteur de projet :

* joindre le CV

# Institutions partenaires

Dans le cas où le projet est porté par un.e membre de l’une des institutions ou des équipes/laboratoires inclues dans la liste du consortium d'ArTeC : une autre institution ou une autre équipe/laboratoire appartenant au consortium d'ArTeC (différente de celle du porteur ou de la porteuse du projet) doit être impliquée dans le projet.  
  
Dans le cas où le projet est porté par un.e membre d’une institution ou d’une équipe/laboratoire non incluse dans la liste du consortium d’ArTeC, mais appartenant à la CoMUE Université Paris Lumières: au minimum deux autres institutions ou équipes/laboratoires incluses dans la liste du consortium ArTeC doivent être impliquées dans le projet.   
  
Exemples :   
Cas 1 – une chercheuse de l’ENS Louis Lumière (membre des institutions de la liste du consortium ArTeC) peut proposer un projet avec des chercheurs du Laboratoire IRePh de l’Université Paris Nanterre (membre des équipes/laboratoires de la liste du consortium d'ArTeC)  
Cas 2a – un chercheur du Laboratoire « Les mondes allemands » de l’Université Paris 8 (hors liste des équipes/laboratoires ArTeC, mais membre d’UPL) peut proposer un projet avec des collègues du Laboratoire AIAC de Paris 8 (laboratoire inclus dans le consortium ArTeC) et des membres du Conservatoire National d’Art Dramatique (institution incluse dans le consortium ArTeC).

* Joindre les lettres d’engagement

# Autres institutions

*Autres institutions (écoles, musées, bibliothèques etc.), autres laboratoires de recherche etc.   
(Il est recommandé de fournir en annexe une lettre ou un courriel des partenaires définissant leur engagement).*

# Collaborateurs

Liste nominative des collaborateurs du projet

*Précisez leurs noms, statuts/fonctions, UFR, département, équipe, ou organisme de rattachement :*

# Description du Projet

Dans quel axe scientifique votre projet s'insère-t-il ? (à sélectionner - 3 éléments maximum) :

La création comme activité de recherche

Les nouveaux modes d'écritures et de publications

Technologies et médiations humaines

Description du projet

Résumé court du projet (1000 signes maximum) :

Présentation du projet scientifique (5000 signes maximum) :   
*État de l’art, objectifs, noms et biographies des chercheur.e.s.*

*NB : si des images ou documents multimédia doivent accompagner la présentation du projet mais ne peuvent pas être insérés dans le pdf, les présenter sous la forme d’un lien hypertexte.*

Mise en œuvre (3000 signes maximum) :   
*Méthodologie, réalisations prévues, rôle des partenaires, justification des moyens demandés pour préparer la réponse à l’appel à projets visé.*

*Chaque ligne du budget doit être explicité.*

Quel module de formation proposez-vous ? (3000 signes maximum) :   
*Décrivez quel type de module de formation vous envisagez et la façon dont il sera mis en œuvre.*

# Planning

Les étapes de votre projet: fournir un planning détaillé ou un diagramme de Gantt :

# Expertise

Chaque projet sera évalué par au moins un expert externe au consortium avant d’être examiné par les membres du comité exécutif d’ARTEC, puis soumis au vote du Conseil Académique.

Vous pouvez proposer un ou deux experts, en complétant, pour chacun, ses coordonnées.

#### Expert 1

Nom et Prénom :

Institution :

Domaine de spécialité :

Courrier électronique :

#### Expert 2

Nom et Prénom :

Institution :

Domaine de spécialité :

Courrier électronique :

Signaler les conflits d’intérêt potentiels :

# Budget

NB : Le forfait maximal est de 10 000 € pour les projets de petit format et de 35 000 € pour les projets de grand format.

* Fournir les fiches de poste détaillées pour les embauches éventuelles (IGE/IGR, stagiaires)
* *Rappel : un mois de salaire toutes charges comprises pour un IGE est d’environ 3 500 euros, et de 3 800 euros pour un IGR*

Signaler les co-financements éventuels

Diffusion des résultats de la recherche

*Afin de prendre en compte les orientations du Plan National pour la Science Ouverte (1) intégrées cet été dans le plan d'action 2019 de l'ANR (2), il est demandé aux porteurs de projet de donner des éléments d'information quant aux modes de diffusion envisagés pour les résultats de la recherche.*

Publications

*Quelles formes de publications scientifiques sont-elles prévues à l'issue du projet (articles scientifiques, monographies, etc) ? Une publication des résultats en Libre Accès est-elle envisagée (dépôt en archives ouvertes, publication dans des revues en Open Access, etc) ?*

Données

*Le projet donnera-t-il lieu à la production de données de recherche ? Quelles modalités de gestion sont-elles envisagées pour ces données (stockage, conservation, sécurisation, traitement, diffusion) ? Ces données ont-elles vocation à être diffusées et partagées ?*

*(1) Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Plan National pour la Science Ouverte, 4 juillet 2018 :*<http://m.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid132529/le-plan-national-pour-la-science-ouverte-les-resultats-de-la-recherche-scientifique-ouverts-a-tous-sans-entrave-sans-delai-sans-paiement.html>

*(2) ANR : plan d'action 2019 :*<http://www.agence-nationale-recherche.fr/financer-votre-projet/plan-d-action-2019/>